

■ **Cabinet d'ostéopathie Eddy Rothenbühler Sàrl**, à Préverenges, CH-550-0169751-1 (FOSC du 01.02.1999, p. 713). Statuts modifiés le 20 avril 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration des gérants du 20 avril 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital de CHF 20'000 est désormais divisé en 200 parts sociales de CHF 100, dont les associés-gérants Rothenbühler Eddy, qui est nommé président, et Rothenbühler Katia sont respectivement titulaires de 190 parts de CHF 100 et de 10 parts de CHF 100. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 6066 du 23.04.2009
(04994154 / CH-550.0.169.751-1)